



## **DOSSIER INSCRIPTION**

### **Dispositif « Argent de poche 2026 »**

### **La Forêt-Fouesnant**

#### **Le dispositif argent de poche ? C'est quoi ?**

Il s'agit d'offrir, aux jeunes âgés de 14 à 17 ans (habitant la commune), la possibilité d'effectuer des travaux d'intérêt collectif à l'occasion des vacances d'été et de recevoir en contrepartie, une rémunération.

L'encadrement est assuré par les employés communaux. Plusieurs chantiers sont programmés en entretien des espaces de vie et d'accueils de collectifs, rangement, etc... L'intérêt du dispositif est aussi de valoriser l'activité des jeunes auprès des habitants. C'est une porte d'entrée dans la citoyenneté et une première expérience professionnelle qui sera à valoriser dans leur CV. L'intérêt pour les jeunes est bien sûr l'indemnité qui permet d'accéder aux loisirs ou projets qui leur tiennent à cœur, mais au-delà, c'est une démarche d'autonomie dans laquelle ils s'engagent.

Ces missions constituent une bonne introduction au travail saisonnier et peut être pour certains, une ouverture sur différents univers professionnels.

#### **Informations sur le candidat :**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° portable : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Adresse e-mail : .....@.....

**Date limite de dépôt de la candidature : Mercredi 10 juin 2026**

### **Description du dispositif argent de poche :**

Les missions sont définies et encadrées par les employés municipaux.

Chaque mission dure 3 heures (dont 30 minutes de pause)

Chaque mission est rémunérée 15 euros et donne lieu à la signature d'un contrat de participation entre le participant et la municipalité (représentée par l'encadrant).

### **Les missions définies pour la période :**

Toutes les missions auront lieu lors des vacances d'été :

**Semaine 28 : du lundi 6 au vendredi 10 juillet**

**Semaine 29 : du lundi 13 au vendredi 17 juillet (hors 14 juillet !)**

**Semaine 30 : du lundi 20 au vendredi 24 juillet**

**Semaine 31 : du lundi 27 au vendredi 31 juillet**

Elles s'effectueront de **8h30 ou 9h00 à 11h30 ou 12h00 et de 14h à 17h00.**

Les missions sont réparties sur les services suivants :

- **L'ALSH** (encadrante : Marianne MOURGUES)
- **Les services techniques** (encadrants : Guillaume DANIEL/Fabien LE GALL)
- **La restauration** (encadrant : Emmanuel LE GOFF)
- **La médiathèque** (encadrante : Soizic LE FEVRE)
- **L'entretien au Nautille** (encadrante : Cécile LE PHUEZ)
- **La salle de sport de Menez plenn** (encadrant : Killian GUILLOU)
- **La mairie** (encadrante : Karine JAN)

**Retour des dossiers au plus tard le mercredi 10 juin 2026  
à l'espace jeunes de La Forêt-Fouesnant.**

**Réunion avec tous les candidats retenus : Le Vendredi 22 mai à 18h00 au nautille :**

**Lors de cet échange, les jeunes recevront toutes les informations concernant le dispositif. Le responsable jeunesse informera les participants des missions qu'ils devront réaliser, 15 jours avant le début des chantiers.**

### **Rémunération :**

Elle est créditée sur le compte 1 mois maximum après la réalisation du chantier.

Suis-je disponible pour pallier l'absence d'un autre participant ?

Barrer la mention inutile.

OUI

NON

## PLANNING DE DISPONIBILITÉS DU CANDIDAT

Merci de barrer les jours de la semaine ou l'adolescent **ne peut pas** se rendre disponible.  
Les missions se réalisent du lundi au vendredi (Pas le week-end).

### Mois de juillet 2026

	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
<b>Matin 8h30/11h30 ou 9h/12h</b>	Lundi 6 Mardi 7 Mercredi 8 Jeudi 9 Vendredi 10	Lundi 13  Mercredi 15 Jeudi 16 Vendredi 17	Lundi 20 Mardi 21 Mercredi 22 Jeudi 23 Vendredi 24	Lundi 27 Mardi 28 Mercredi 29 Jeudi 30 Vendredi 31
<b>Après-midi 14h/17h</b>	Lundi 6 Mardi 7 Mercredi 8 Jeudi 9 Vendredi 10	Lundi 13  Mercredi 15 Jeudi 16 Vendredi 17	Lundi 20 Mardi 21 Mercredi 22 Jeudi 23 Vendredi 24	Lundi 27 Mardi 28 Mercredi 29 Jeudi 30 Vendredi 31

#### Quels genres de mission le ou la candidat(e) souhaite-t-il/elle réaliser ?

- Physique
- En extérieure
- Répétitive
- Au contact des autres
- Administrative
- Peu importe

En fonction des besoins, les missions pourront vous être proposées soit le matin, soit l'après-midi.  
Le dispositif n'est pas actif au mois d'août.

**NB : 1 mission = 1 demie journée/jeune et limité à 5 missions maximum/jeune pour un an.**

#### Documents à fournir avec le dossier :

- Autorisation parentale dûment complétée et signée
- Autorisation droit à l'image
- Photocopie Carte Vitale
- Justificatif de domicile
- Assurance responsabilité civile
- Relevé d'identité bancaire du jeune ou d'un parent
- Photocopie de la pièce d'identité
- Fiche sanitaire